

STUDIO DIFFÉREMMENT

Les textes et les illustrations
de cette rubrique historique
sont protégés par l'article L-111-1
du code de la propriété intellectuelle,
pour toute utilisation nous contacter.

© Studio Différemment



LA FIN DU CHÂTEAU NARBONNAIS

Voulant se bâtir un nouveau palais, les parlementaires n'avaient prévu ni la mort de leur architecte, ni le déclenchement de la guerre civile.

Il est si « vieux et caduc qu'il ne s'en attend d'heure à autre qu'une prochaine ruine ». Le trait est sans doute un peu forcé mais, dans ces années 1540 où Toulouse est à l'apogée du siècle du pastel et se bâtit des palais somptueux, les parlementaires doivent avoir honte de leur vieux Château Narbonnais. En 1549, le roi Henri II leur permet donc de faire « *entièrement démolir l'édifice du palais pour le réédifier tout à neuf* ». Ainsi condamné, le Château (à l'emplacement du nouveau Palais de Justice) a l'air alors tellement vieux que l'on a tendance à le vieillir encore : dans son *Histoire tolosaine* parue en 1556, le lettré et très imaginaire

Antoine Noguier affirme que c'est le roi gaulois Belletus qui, après avoir évité une attaque du chef carthaginois Hannibal, a fait bâtir, en même temps que les « *épaisses murailles* » de Toulouse, ce château « *d'inexpugnable défense* ».

Noguier a dû assister à la destruction du château et dit tenir ses informations de « *Nicolas Bachelier, souverain architecte* », qui, « *eut des Messieurs*

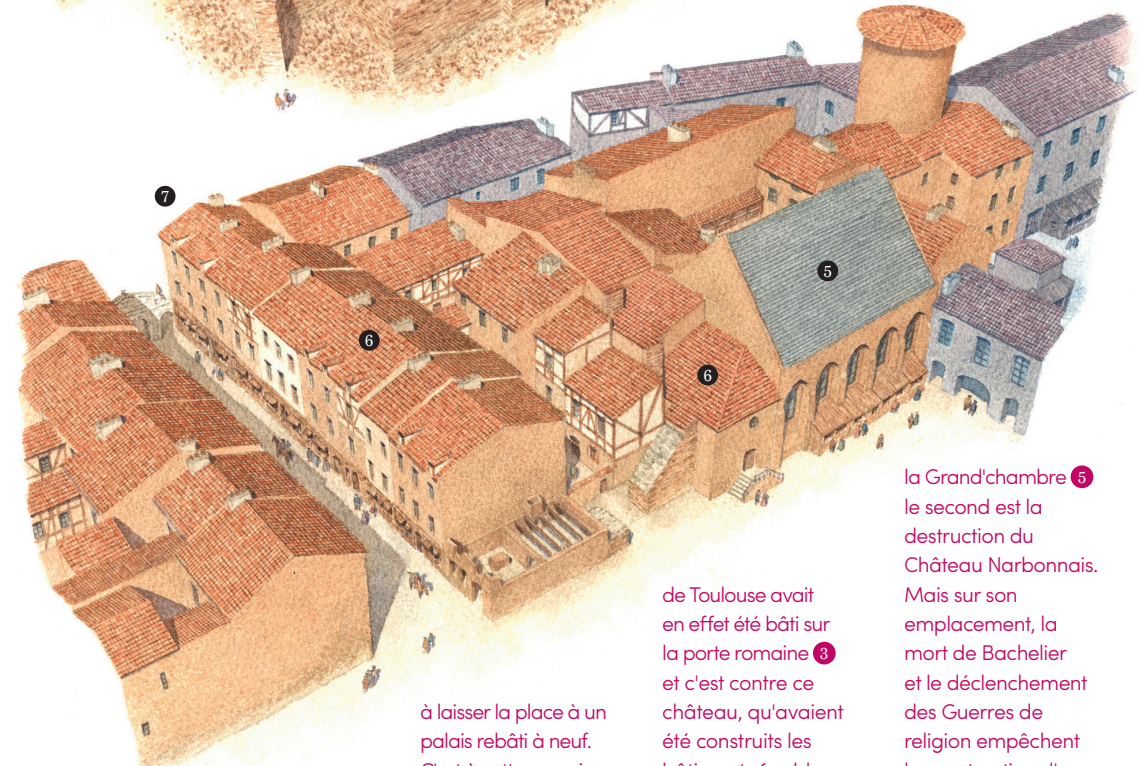
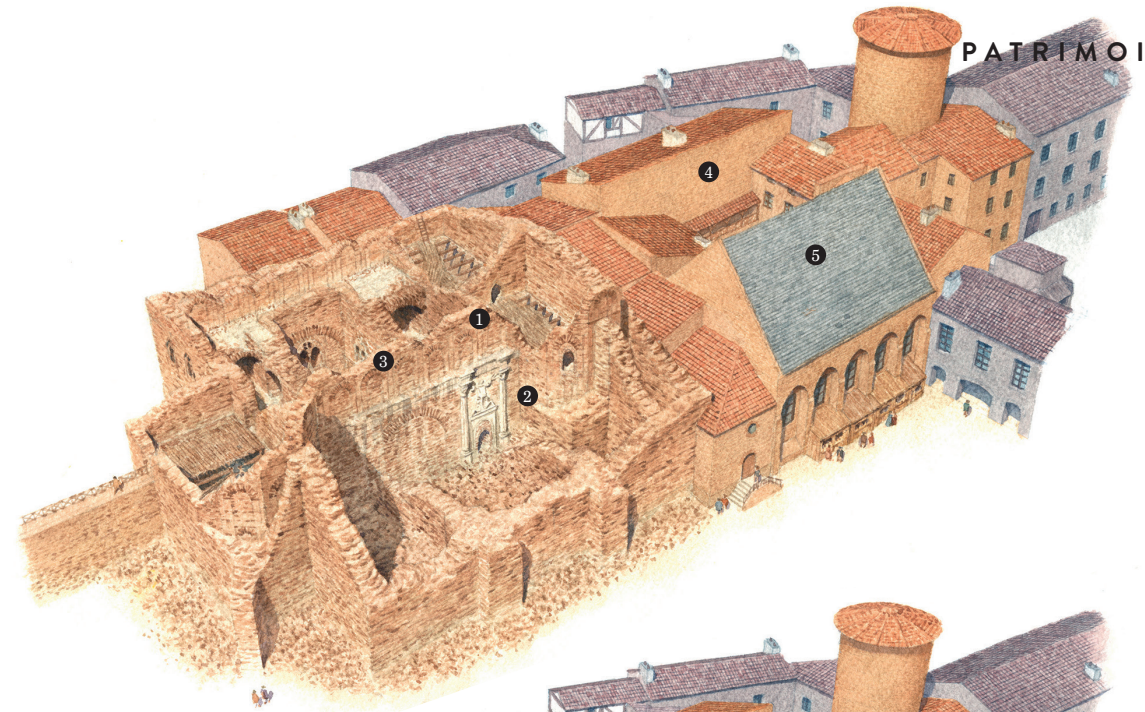
de Parlement la charge d'employer sa vue et son avis au fait de la ruine du Château ». Une démolition, qui malgré la fragilité proclamée de la structure, semble ne pas avoir été facile : les deux grandes tours, « *ont été*

trouvées par dedans fabriquées de terre ferme, de terre cuite, de cailloux ensemble joints à force de chaux vive (plus durs et plus forts que n'est le fer tiré du creux des fiers rochers, ni l'aimant qui le fer à soi captive) et de grosses pierres de taille ». On tombe aussi, entre ces deux tours, sur « *un portail de singulier artifice et naïve excellence, enrichi de beaucoup d'ornements d'architecture* » que l'on n'hésite pas non plus à mettre par terre comme le reste de cet étrange et disparate monument que l'on ne peut pas imaginer conçu par les Romains. Noguier a tout de même la bonne idée de publier la gravure du haut de ce portail décoré d'un bas-relief qu'il juge bizarrement « *approchant plus de l'œuvre gothique qu'antique* ». Le Château détruit, survient un premier problème : Nicolas Bachelier meurt en 1556. Puis un deuxième : Toulouse et tout le royaume se jettent dans la guerre civile à partir de 1562. Lorsque les choses se calment au début du XVII^e siècle, les parlementaires se seront habitués aux boutiques bien commodes installées entre temps à la place du Château détruit et préféreront consacrer leurs ressources aux constructions pieuses si nombreuses dans la ville. —

À lire :

Le Parlement de Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles, Jean-Louis Rebière, Mémoires de la SAMF 2014 ; *Le Château Narbonnais*, Maurice Prin et Jean Rocacher, Privat 1991, *Histoire du Parlement de Toulouse*, P. Dubédat, 1895, *Histoire tolosaine*, Antoine Noguier, 1556.

Réalisation : Studio Différemment
Texte : Jean de Saint Blanquat
illustrations : Philippe Biard



Entre 1549 et 1556, Nicolas Bachelier dirige pour le compte du Parlement la destruction de toute la partie nord du Château Narbonnais (1) destiné

à laisser la place à un palais rebâti à neuf. C'est à cette occasion qu'on redécouvre un portail antique avec un trophée surmontant deux captifs (2) (également dessin de gauche). Le château des comtes

de Toulouse avait en effet été bâti sur la porte romaine (3) et c'est contre ce château, qu'avaient été construits les bâtiments (en bleu sur les dessins lorsqu'ils sont hypothétiques) qui allaient devenir le Parlement à partir de 1444 (4). Si le premier geste architectural connu de l'institution est

la Grand'chambre (5) le second est la destruction du Château Narbonnais. Mais sur son emplacement, la mort de Bachelier et le déclenchement des Guerres de religion empêchent la construction d'un nouveau palais. En attendant, l'espace est loué à des boutiques provisoires (6) menant à la place du Salin (7) qui resteront là jusqu'au début du XIX^e siècle ...